



Date de publication : 3 juin 2024

Le directeur de la Formation et de l'Université

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 3 avril 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources Humaines, à M. Patrick HAAS, directeur de la Formation et de l'Université le 3 avril 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick HAAS et de Mme Anne FLOIRAS, délégation permanente est donnée à M. Jérôme RAVINET, chef du service Transverse administration de la formation, ou à son adjointe, Mme Laetitia MORA à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention, devis ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatif aux activités de la Direction de la Formation et de l'Université.

Fait à Paris, le 3 juin 2024

Patrick HAAS